produire de la dentelle, mais encore tisser une étoffe de soie.

M. Hénon et Mme Devanière ont prié le Président de la République de vouloir bien accepter pour Mme Carnot un choix varié de pièces de tulle et de dentelle de toute beauté.

Le présent fait par Madame Devanière consiste notamment en une cravate et une garniture de robe en Chantilly noir.

M. Carnot au nom de Madame Carnot a remis au Président du syndicat des fabricants de tulle une somme de 2,000 francs pour les ouvrières mères de famille qui se trouvent dans le besoin.

VISITE DE L'HOPITAL

De là M. Carnot s'est rendu à l'hôpital de St-Pierre; il en a traversé la cour entre deux haies formées par les orphelins et par les orphelines, puis il a parcouru la salle des blessés, des poitrinaires et des fiévreux, les cuisines et diverses dépendances.

A son départ, un orphelin lui a offert un bouquet et récité un compliment.

M. Carnot a vivement félicité M. l'abbé Baudringhien, directeur de l'hôpital, d'avoir reçu, l'année dernière, le prix Montyon.

Le président de la République a fait remettre aux religieuses de l'hôpital 300 fr. pour servir à augmenter l'ordinaire des malades et dans le même but 100 fr. pour les orphelins et 100 fr. pour les orphelines.

LE BANQUET

Le cortège se remet en route pour se rendre à la salle du banquet.

Les ovations commencent à diminuer ; les cris de Vive l'armée ! Vive Carnot ! sont les seuls qu'on entend.

Le banquet de 550 couverts a été servi dans un hangar des magasins généraux, décorés de tentures.

Parmi les assistants, on remarque les présidents des Chambres de commerce d'Amiens, de Dunkerque, St-Quentin, St-Omer, Béthune, Armentières, Lille.

Au dessert, M. le Maire a porté la santé de M. Carnot; le président de la Chambre de commerce a ensuite prononcé un long discours, dans lequel il remercie tous ceux qui ont contribué à la création du nouveau port, expose quels sont les travaux qu'il y aurait encore à faire à Calais, et réclame la construction du canal du Nord. Il termine en disant que le nouveau bassin à flots s'appellera le bassin Carnot.

M. Carnot constate avec un sentiment patriotique que le port de Calais répond, à l'heure actuelle, à tous les besoins de la grande navigation et du commerce maritime, et fait un nouvel éloge des populations travailleuses du Nord. Il boit à la République, à l'avenir de Calais.

LA SOIRÉE

Après le banquet, le président de la République, accompagné de sa maison militaire de toutes les autorités, notabilités et personnages officiels, a assisté à la fête vénitienne donnée dans le bassin à flot du nouveau port et qui a été une merveille féerique.

Les illuminations sont superbes : surtout celles de la place du vieux Calais.

Le beffroi, dont toutes les lignes sont dessinées par des lampions est éblouissant. Les rues de Saint-Pierre sont, elles aussi, magnifiquement illuminées. Les fontaines lumineuses, avec leurs colorations d'un effet superbe et imprévu attirent les regards de la foule.

La foule est immense. On peut évaluer à plus de 50,000 personnes les gens qui se pressent dans les rues ; les voitures circulent à grand'peine.

A onze heures, on tire un splendide feu d'artifice qui clôt cette belle soirée.

M. Carnot a quitté Calais à 11 heures 1/2.

L'IMPRESSION A LENS

Une personne de Lens, en mesure d'être très bien renseignée, nous adresse quelques réflexions qui lui ont été suggérées par les événements de la journée de samedi :

Lens, 2 juin 1889.

Il est certain que M. le président de la République a été très bien reçu à Lens et que tous, directeurs de mines, bourgeois, ouvriers, ont rivalisé d'efforts pour que rien ne manquât à la fête ; mais il est non moins certain que ce n'est pas au gouvernement que ce compliment s'adresse.

La réception de Lens était d'un bout à l'autre une réception officielle. Les Compagnies des mines ont tenu — et elles ont eu raison — à frapper le chef de l'Etat, à lui montrer l'importance de leurs exploitations, l'importance du personnel qu'elles emploient et par suite, la nécessité où se trouve le Gouvernement de faire quelque chose pour les houillères. C'était la lutte pour le canal du Nord, et tout le monde, sans distinction d'opinion, s'y est mis, les conservateurs comme les républicains, peut-être même plus que les républicains. Les « curés » eux-mêmes ont donné l'exemple dans cette affirmation de « la politique du pain quotidien. »

Certes, cette unanimité est réconfortante et nous sommes bien loin de regretter que les choses se soient passées de la sorte; mais il importe de donner à cette manifestation son véritable caractère qui est un caractère purement économique stimulé par une dose de chauvinisme local très respectable.

Tout était du reste, merveilleusement organisé ; les Compagnies houillères avaient bien fait les choses, chaque mineur marchait à son rang, sous l'œil de ses chefs comme un soldat discipliné dans une armée bien commandée. Et n'est-ce pas du reste une armée véritable que cette armée des « noirs » pour qui il n'y a jamais que l'état de guerre, de la guerre contre les forces de la nature conjurées, contre l'eau, contre le feu, contre la terre.

Ajoutons que les mineurs ont un amour-propre professionnel très développé et qu'ils n'étaient pas fâchés *d'épater* les Parisiens par leur allure, leur bonne tenue. Comme les Saint-Cyriens défilant à Longchamps, ils se sont senti les coudes et ont marché avec un ensemble parfait.

Mais cette fête n'est qu'une belle parade. Le lendemain, chacun s'en est retourné chez soi avec ses idées et ses tendances de l'avant-veille qui n'ont pas été modifiées et qui ne pouvaient pas l'être.

M. Carnot n'a produit, du reste, personnellement qu'un effet relatif sur les mineurs qui, comme tous les travailleurs, aiment ce qui a de la force, ce qui a de la vie et ce qui a du prestige. Le président de la République, bourgeois correct, n'est point leur homme.

tout ailleurs, il faut le dire, à Lens, à Liévin sur-D, presque tous les mineurs comme ceux de l'Escapelle et de la Compagnie d'Anzin sont boulangistes et invinciblement boulangistes. En voulez-vous une preuve. Trois jours avant l'arrivée de M. Carnot, on a fait enlever de tous les corons les portraits divers du général Boulanger. Savez-vous combien on en a trouvé dans la seule ville de Lens ? Près de trois mille qui ont procuré aux exécuteurs un joyeux autodafé. Certes, il n'y a peut-être pas lieu de blâmer cette mesure inoffensive. M. Carnot ne peut pas voir le général Boulanger même en peinture et, ma foi, quand on reçoit un hôte, il ne faut lui montrer ni des visages, ni des gravures qui lui déplaisent.

Mais cette fidélité pour la gravure est une preuve que l'état d'esprit boulangiste existe et bien profondément dans le bassin houiller du Pas-de-Calais.

Autre preuve : Les camelots, profitant de l'occasion, vendaient samedi leurs marchandises accoutumées : petites trompettes, petits binious, petits drapeaux auxquels ils avaient joint la photographie de M. Carnot. Eh bien, tandis que les drapeaux s'enlevaient et que presque tous les mineurs s'en retournaient chez eux leur lampe ornée d'une étoffe tricolore, pendant que les enfants grands et petits s'époumonnaient à souffler dans les binious, les photographies étaient délaissées.

C'est surtout après le départ du président que ces sentiments ont pu se donner carrière autour des pintes joyeusement vidées sur les trottoirs de toutes les rues. Voulez-vous le résumé de l'impression générale des ouvriers, le voici en quelques mots : « Boulanger, il est mieux sur son « *queva*. » Je n'apprécie pas, je note au passage, je photographie.

Aussi, en dehors de ce qui constitue la brigade mobile du parti opportuniste, membres des ligues, fonctionnaires; en dehors des acclamations que chaque société poussait d'office en défilant, comme des marins de l'Etat jettent leurs hurrahs, il n'y a presque pas eu de cris politiques et il n'y a certainement pas eu la moindre passion. On a bien reçu M. Carnot, mais ses opinions, on les réserve et ce n'est qu'au mois d'octobre prochain que l'on pourra *connaître officiellement la véritable situation*; mais je serais fort étonné si les résultats contredisaient ce que j'avance.

Il règne, en effet, à Lens, dans ce moment, une véritable surexcitation contre les opportunistes, contre les ligues, et la décoration accordée à M. Desprez, d'Harnes, qui n'a d'autre mérite que de personnifier ces ligues, a produit une impression peu favorable. Cette surexcitation, ce n'est pas chez les conservateurs, assez mous, du reste, qu'elle se manifeste, c'est dans les rangs républicains et ce sont les lutteurs de l'avant-veille qui sont à la tête de ce mouvement.

Il ne faut pas oublier que le premier adjoint, M. Leroy, a été révoqué, il y a quelques semaines, comme soupçonné de boulangisme. Cette révocation est une lourde faute de M. Vel-Durand, dont on regrettera peut-être un jour ou l'autre les conséquences.

Bref, les mineurs ont hier gardé leur secret. Dans quatre mois, ils nous diront ce qu'ils pensent.

SÉNAT

Séance du lundi 3 juin 1889.

Présidence de M. Le Royer, président

La séance est ouverte à 2 heures 1/2.

Le président fait l'éloge funèbre de M. Rigal, sénateur du Tarn.

Le Sénat, après urgence déclarée, fixe à demain la discussion du projet relatif à l'inspection sanitaire des viandes abattues à la frontière.

Les traitements des instituteurs

L'ordre du jour appelle la suite de la 1re délibération sur le projet relatif aux traitements des instituteurs.

M. Combes, *rapporteur*. — *J'ai été surpris que* la Commission des finances se soit prononcée contre le projet ; voudrait-elle dépouiller les instituteurs du fruit de leur travail et désavouer l'œuvre scolaire de la République en entamant contre elle une œuvre de réaction ? (Bruit prolongé à gauche.)

Quant aux dépenses de laïcisation, elles s'élèveront à trois millions 800,000 fr.

Faut-il, pour éviter une dépense aussi peu élevée, faire dire que le Sénat est l'ennemi des instituteurs ?

M. Léon Say. — La commission des finances a reconnu qu'il était bon d'améliorer le sort des instituteurs, mais elle a cru bon d'examiner avec soin quel serait le résultat des réformes dans l'enseignement primaire au point de vue financier.

Ces dépenses seront beaucoup plus considérables que ne le prétendent le rapporteur et le gouvernement.

Le ministre a hier déclaré que d'ici dix ans, il n'aurait pas besoin d'augmenter le nombre des instituteurs ; mais, si l'on n'augmente pas le nombre des postes, que fera-t-on de tous ces jeunes gens que l'on attire dans les écoles normales avec une coupable facilité et une imprudence bien dangereuse ? (Très bien !)

M. de Fallières, ministre de l'instruction publique. — La partie de loi qui a trait à l'augmentation du traitement des instituteurs rencontre, je crois, une approbation générale; mais il n'en est pas de même de l'augmentation des postes.

Depuis 1885, il est vrai, le nombre de demandes de construction a bien diminué, et il ne faudrait pas créer plus de 4.000 postes nouveaux, et comme d'un autre côté on pourrait en supprimer 1.600 environ, il resterait 2.400 postes à créer d'où une augmentation probable de 2 millions 1/2.

La séance est levée à 5 h. 50.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du lundi 3 juin 1889

Présidence de M. Méline

La séance est ouverte à deux heures.

Les chemins de fer Serbes

M. le Président. — La parole est à M. Dreyfus, pour une question à M. le ministre des affaires étrangères, qui l'accepte, sur le retrait de la concession des chemins de fer Serbes.

M. Dreyfus. — Le gouvernement royal de Serbie a mis la main sur une compagnie dans laquelle sont engagés des intérêts français.

Que compte faire le gouvernement français ?

M. Spuller, ministre des affaires étrangères. — Dès la première nouvelle de cette résolution du gouvernement serbe, M. Patrimonio, ministre de France en Serbie, est intervenu *officieusement*.

On avait pu croire d'abord que cette intervention serait efficace, mais, dans la journée de samedi, le gouvernement serbe s'est fait remettre l'exploitation des chemins de fer.

Le vendredi soir, le gouvernement français avait envoyé des instructions à M. Patrimonio. Il ne sait pas encore quels motifs ont poussé le gouvernement serbe.

Ce matin, le ministre de Serbie à Paris a déclaré que le gouvernement de son pays se trouvait en présence de faits qui pouvaient être considérés comme des contraventions à la loi sur les chemins de fer.

Si des infractions de ce genre ont été commises, la compagnie aurait dû en être prévenue.

Le ministre de Serbie attend, par la poste, des communications relatives à cette affaire. Le ministre des affaires étrangères en attend de son côté, mais le ministre de Serbie a déclaré ce matin, que le gouvernement serbe, tout en reprenant l'exploitation, avait l'intention de respecter les intérêts français; on ne peut que prendre acte de cette déclaration et en attendre l'effet.

Une dépêche de notre ministre confirme cette déclaration; les agents de la compagnie ont dû, sous les menaces de l'emploi de la force, remettre le service et conseiller aux agents placés sous leurs ordres de continuer leurs fonctions.

L'affaire est entrée maintenant dans la voie diplomatique.

M. Dreyfus. — La Chambre compte sur la sollicitude et l'énergie du gouvernement pour qu'on voie en Europe que la France ne peut être touchée, ni dans sa dignité, ni dans ses intérêts.

L'incident est clos.

Question sur l'introduction du bétail étranger

M. le Président.— La parole est à M. de Mackau pour une question à M. le ministre de l'agriculture, qui l'accepte, sur l'ouverture de la frontière belge au bétail vivant.

M. de Mackau. — L'ouverture de la frontière belge au bétail vivant a ému vivement nos éleveurs qui craignent que des animaux contaminés, venant d'autres pays, ne pénètrent chez nous par cette frontière.

Le ministre a-t-il pris des précautions pour empêcher ce danger ?

M. le Ministre de l'agriculture. — Le 25 avril dernier, j'ai pris un arrêté fermant la frontière belge et celle du Luxembourg pour empêcher l'entrée des bestiaux allemands et luxembourgeois atteints de la fièvre aphteuse; mais le gouvernement belge ayant lui-même fermé sa frontière aux bestiaux allemands et luxembourgeois, il n'y avait plus de raison pour interdire l'entrée des bestiaux belges : c'est pourquoi tout danger ayant disparu, la frontière a été rouverte.

M. de Mackau. — Je prends acte de cette déclaration, qui rassurera les intéressés, et je fais appel à toute la vigilance de M. le ministre pour défendre notre territoire contre l'entrée de tout bétail contaminé.

L'incident est clos.

Reprise de la discussion du budget

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du budget de 1890 (agriculture).

Après des observations présentées par M. Thellier de Poncheville, député du Nord, sur l'hydraulique agricole, dont il critique le service et l'organisation, les chapitres 28 à 60 sont adoptés.

La Chambre aborde ensuite le budget du ministère des affaires étrangères.

M. Hubbart lit un long discours où il fait l'apologie de l'administration actuelle. La suite de la discussion est renvoyée à demain. La séance est levée à 6 h. 10.

NOUVELLES DU JOUR

La candidature de M. Andrieux à Paris

Paris, 3 juin.— Ce soir, une réunion a été organisée dans le 9e arrondissement par les cadettistes dans le but de rechercher les meilleurs moyens de combattre le boulangisme.

Les boulangistes s'étant trouvés en majorité, ont acclamé la candidature de M. Andrieux, dans la 2e circonscription de cet arrondissement, comme candidat révisionniste et anti-parlementaire.

Un accident à Marseille

Marseille, 3 juin.— Dans la matinée, un taureau échappé de la gare a parcouru une partie de la ville, blessant sur son passage sept personnes dont trois grièvement.

Un gardien de la paix entre autres a été presque éventré.

Banquet boulangiste à Bruxelles

Bruxelles, 3 juin, — Le 20 juin prochain, un grand banquet républicain révisionniste, sous la présidence d'honneur du général Boulanger, sera donné à l'*Hôtel de Vienne*, à Bruxelles.

Contrairement à ce qu'ont annoncé plusieurs journaux, M. Georges Laguerre, retenu par des engagements antérieurs, ne pourra assister à ce banquet.

C'est M. Golliard, un des plus chauds partisans du général en Belgique, qui présidera la réunion.

La santé du cardinal Pecci

Rome, 3 juin.— Le cardinal Pecci est gravement malade au palais Barberini. Le bruit court que le Pape est allé le visiter la nuit, incognito, en voiture fermée.

Manifestation sympathique à la France

Hier soir, à Bologne, une manifestation sympathique à la France a été faite devant le consulat de France par quelques centaines de personnes précédées de trois drapeaux.

La deuxième assemblée générale de l'Association catholique de la jeunesse française.

Paris, 3 juin.— Aujourd'hui a eu lieu l'ouverture, dans la grande salle de l'Institut catholique de Paris, sous la présidence d'honneur du cardinal archevêque de Paris, de la 2me assemblée générale de l'Association catholique de la jeunesse française.

A neuf heures avait lieu la première réunion. On remarquait les délégués des conférences de Paris, Roubaix, Dijon, Marseille, Clermont-Ferrand, Carcassonne, Angoulêmes, Arras, etc.

A l'issue de la séance, le cardinal Richard, dans une touchante allocution, a engagé les membres de l'Association de la jeunesse catholique française, à persévérer dans la voie du prosélytisme et à ne reculer devant aucun obstacle pour amener à bien leur œuvre.

A 2 heures, les Commissions se sont réunies pour procéder à la vérification des travaux de l'année écoulée.

Les travaux du Congrès continueront encore pendant 2 jours.

La Haute-Cour de Justice

Paris, 3 juin. — La Commission d'instruction se trouve actuellement dans le plus grand embarras.

Quelques-uns de ses membres, comme M. Trarieux insistent pour la clôture de l'instruction, afin de donner satisfaction à l'opinion publique ; mais d'autres, MM. Merlin et Munier notamment, n'entendent à aucun prix, se dessaisir de leur pouvoir discrétionnaire pendant la période électorale.

M. Trarieux a proposé de remettre les procès-verbaux, samedi au plus tard, au procureur général, mais le président de la Commission a demandé à revoir tous les interrogatoires.

Les choses en sont là ; mais, d'ici samedi, il faudra bien prendre une décision ou déclarer que l'instruction va continuer, c'est-à-dire avouer implicitement qu'on n'a encore trouvé aucune preuve, ou remettre les dossiers au parquet, et montrer publiquement qu'ils ne contiennent que des dépositions insignifiantes.

Dans les deux hypothèses, la situation des commissaires instructeurs est singulièrement fâcheuse et on conçoit tout leur embarras.

Un incident à l'Exposition

Paris, 3 juin. — Sous ce titre : « Un fait scandaleux», la *France* raconte l'incident suivant :

« M. X... est un industriel qui a plusieurs usines en France et une en Alsace; il a pris, à l'Exposition, un emplacement au groupe 7 et a fait faire, pour chacune de ses usines, une vitrine spéciale.

» Dernièrement, M. X... a été expulsé d'Alsace, ainsi que ses contre-maîtres et ses ouvriers français; il a dû fermer sa maison et la vitrine réservée à l'usine alsacienne reste vide.

» Naturellement, pour expliquer la chose, M. X... a mis sur la vitrine vide une pancarte racontant le fait.

» L'administration a fait écrire à M. X... une lettre à peine polie lui enjoignant d'avoir à retirer sa pancarte.

» Sur son refus d'obtempérer à cette sommation, M. X... a été brutalement appréhendé au corps et traîné au poste, où, bien entendu, on l'a vertement secoué pour la plus grande gloire de M. de Bismarck.

» On doit rêver, ajoute la *France*, en voyant de pareils faits.

» A quand l'expulsion, sur l'ordre de M. de Bismarck, des Alsaciens-Lorrains de France ? »

La fête nationale Italienne

Grenoble, 3 juin. — A l'occasion de la fête nationale italienne, un banquet a réuni hier soir environ 200 sujets du roi Humbert, habitants de notre ville.

Au dessert, le vicomte Basso, consul italien, s'adressant à ses compatriotes, s'est exprimé ainsi :

« Soyez bien persuadés que le gouvernement italien, pas plus que la nation Italienne, ne nourrit contre le pays qui vous donne une si généreuse hospitalité, aucun sentiment d'hostilité, et que si les italiens ont à se rappeler quelque chose, ce sont les guerres dans lesquelles ils ont combattu avec les Français et surtout celles de Crimée et de l'indépendance italienne.

» Le souvenir de 1859 est dans tous nos cœurs. Vive l'Italie ! Vive la France ! »

Ce discours a été fort applaudi.

Les expositions de 1878 & 1889

Paris, 3 juin. — Voici, pour le mois de mai, la récapitulation des entrées payantes aux expositions de 1878 et 1889 :

En 1889, 2,208,045, en 1878, 1,269,675.

Différence en faveur de 1889, 938,370; cette différence est d'autant plus remarquable, qu'en 1878, l'Exposition a été ouverte le 1er mai et qu'elle ne l'a été que le 6 de cette année.

Une lettre du général Boulanger

Au cours de la réunion qui a eu lieu dimanche à Rue (Somme), M. Millevoye a lu la lettre suivante :

« Londres, 31 mai 1889.

» Mon cher ami,

» Je vous confie le soin de dire aux patriotes de Rue que je garde le bien vif souvenir de l'accueil qu'ils m'ont fait le 17 août dernier,

» Les politiciens qui me redoutent parce que je veux rendre la parole au peuple, ont essayé en me frappant de reculer l'heure des expiations légitimes. Mais l'arrêt est rendu par la conscience de la nation.

» Dans quelques mois, la sentence de déchéance sera prononcée contre eux par le tribunal populaire dont ils ne pourront braver plus longtemps la souveraine puissance.

» Nos plus belles traditions nationales ont été méconnues ou bafouées. Des institutions qu'avaient *ennoblis d'impérissables souvenirs ont été* avilies par d'infâmes trafics, la croix des braves a été vendue ; et dans la Patrie, des patriotes ont été traités en suspects presque en ennemis,

» J'ai promis de consacrer ma vie à effacer ces hontes, à rendre à la France, avec le concours de tous les Français, sa prospérité, son rang dans le monde.

» C'est dans la République, délivrée des parasites qui usurpent depuis trop longtemps le beau nom de républicains — c'est dans la République nationale, honnête et réformatrice que je convie tous les patriotes à chercher avec moi la paix des consciences, l'union des cœurs et la sécurité du travail.

» Ma plus cordiale poignée de main.

» Général Boulanger. »

CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUBAIX

Séance du lundi 3 juin 1889

Présidence de M. Henry Mathon

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

**

Il est donné lecture de deux lettres de remerciements de M. le Gouverneur de la Banque de France et de M. le Ministre des Finances en réponse aux félicitations que la Chambre de commerce leur a adressées, le 23 mars dernier, pour le concours donné au Comptoir d'escompte, dans les graves circonstances qu'il a traversées, et pour l'heureuse initiative ministérielle qui a conjuré un désastre dont les conséquences pouvaient être incalculables.

**

En décidant, par sa délibération du 17 mai dernier, l'envoi d'une délégation ouvrière à l'Exposition universelle, le Conseil municipal a confié le soin de choisir les délégués à une Commission spéciale composée de six conseillers municipaux, deux membres de la Chambre de commerce, deux membres du Conseil des prud'hommes et deux membres des Chambres syndicales.

Conformément à cette décision, la Chambre de commerce est invitée à désigner deux de ses membres pour la représenter dans ladite Commission. La Chambre désigne MM. Joseph Quint et Eloy-Duvillier qui acceptent cette mission.

**

Sur la propposition d'un de ses membres, la Chambre décide qu'une enquête officieuse serait faite au sujet du service téléphonique, principalement au point de vue des conditions défectueuses de son installation au bureau central ; conditions sur lesquelles il y aurait lieu d'appeler particulièrement l'attention de l'administration.

**

Dans le but d'ouvrir à nos fabricants français de nouveaux et plus larges débouchés, la Chambre de commerce de Charleroi a pris, dès son origine, l'initiative de réunir des collections d'échantillons des produits divers qui sont importés en Belgique, et à la fin de 1888, elle avait en circulation en France plus de dix mille échantillons représentant plus de vingt industries différentes. Pour diminuer les sacrifices pécuniaires que l'entretien de ce service entraine, la Chambre de commerce de Charleroi adresse à notre Compagnie une demande de cotisation annuelle de cent francs.

Notre Chambre de commerce n'ayant pas d'autres ressources que celles qui sont strictement nécessaires à son fonctionnement, regrette de ne pouvoir prendre cette nouvelle charge annuelle que ne comporte pas son modeste budget.

**

La Chambre décide qu'elle donnera son adhésion à trois congrès internationaux qui doivent être tenus à Paris, au cours de l'Exposition universelle, savoir :

1° Congrès de l'intervention des pouvoirs publics dans le prix des denrées, du 5 au 10 juillet.

2° Congrès colonial du 30 juillet au 3 août.

3° Congrès des accidents du travail du 9 au 14 septembre.

La Chambre se réserve de désigner en temps utile les membres qui devront la représenter dans ces réunions.

SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE. — Roubaix, 3 juin.— Hauteur barométrique : 750.— Température :
A 7 heures du matin 19 degrés audessus de zéro.
A 1 » du soir.. 25 degrés audessus de zéro.
A 5 » » 22 degrés audessus de zéro.

Paris, 3 juin. — Les dépressions orageuses qui envahissaient hier la France, s'éloignent vers le centre du continent ; mais le baromètre commence à baisser de nouveau à Valentia où le vent du sud-est souffle fort. L'aire des fortes pressions qui se tenait près de Funchal s'est avancée vers le nord-est ; celle du nord de l'Europe s'accentue encore et son centre est près d'Hernosand (774 m/m).

Le vent domine de l'ouest sur nos côtes, de l'est sur la Baltique; il est violent au sud de la Scandinavie. Des pluies accompagnées d'orages sont signalées dans toute la France.

La température est en baisse excepté sur les Iles Britanniques, en Suède et en Laponie. Un maximum reste toujours dans les parages de la Baltique. Ce matin, le thermomètre marquait 13° à Valentia, 17° à Paris, Bodo, 23° à Hambourg et 25° à Wisby.

TABLEAU DE STATISTIQUES

L'édition commerciale du *Journal de Roubaix* et le *Bulletin des Laines* ont publié un tableau dans lequel ont été réunis des renseignements bons à consulter par le commerce et l'industrie des laines.

Des tableaux graphiques permettent de suivre les fluctuations des cours des peignés et des laines brutes durant les dernières années.

Ces tableaux sont en vente, au prix de 1 franc, dans nos bureaux, à Roubaix, rue Neuve, 17, et à Tourcoing, rue des Poutrains, 42.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

UN GRAVE ACCIDENT RUE DE LA GARE

Un mort. — Deux blessés

On connait la maison que fait construire M. E. Boulenger, rue de la Gare, et dont nous avons parlé dernièrement. Cette construction est située près de la nouvelle Ecole des Arts Industriels et occupe un nombre considérable d'ouvriers.

Lundi soir, vers six heures, on disait qu'un mur de la maison de M. Boulenger venait de *s'écrouler enfouissant sous ses décombres* de nombreux ouvriers. C'était heureusement une reproduction de la fable de La Fontaine, car l'accident, quoique terrible, n'atteignait heureusement pas les proportions accusées par la rumeur publique.

Voici ce qui s'était réellement passé.

Au sommet de la maison était établi un échafaudage sur un *battens* formant traverse appuyé aux deux extrémités sur un des murs fraîchement construits.

D'un côté, cette traverse était appuyée à vingt deux centimètres de l'extrémité du mur, de l'autre, sur un mur plein.

Vers six heures du soir, quatre ouvriers maçons étaient occupés sur cet échafaudage, lorsque tout à coup, la maçonnerie fraîche s'écrasa, et la traverse s'écroula entraînant avec elle trois ouvriers, le quatrième ayant eu la présence d'esprit de sauter sur un mur contigu.

La chute fut épouvantable. Le plus âgé des ouvriers, M. J.-B. Chantry, fut précipité avec le bac à mortier, d'une hauteur de 7 mètres 50 et mourut sur le coup de la terrible commotion.

Quant aux deux autres, les nommés Emile Guelton, âgé de 16 ans, demeurant rue du Bois, et Elie Mariage, âgé de 16 ans, demeurant même rue, ils tombèrent d'une hauteur de dix mètres cinquante. L'un a le bras démis, et de fortes lésions aux reins, l'autre à l'épaule démise, et la figure très endommagée.

Les victimes de cet accident ont été immédiatement transportées à l'estaminet du *Sapeur-Pompier* où trois médecins s'occupèrent de donner les soins nécessaires. Signalons en cette occasion le dévouement de M. Camille D... de la rue de l'Alma qui s'est multiplié en aidant par tous les moyens possibles les médecins dans leur tâche.

Une foule émue n'a cessé de stationner aux abords de l'estaminet où les pauvres ouvriers avaient été transportés.

Le vieux maçon qui est mort des suites de sa terrible chute a été réclamé par sa famille. Quant aux deux autres, ils ont été conduits à l'hôpital. *Bien que leurs blessures soient graves*, on espère pourtant les sauver.

« Les Miettes poétiques » de Gustave Nadaud.— M. Charles Canivet consacre, dans le *Soleil*, quelques articles aux poëtes de notre siècle. Nous croyons intéressant pour nos lecteurs de publier quelques lignes où le maître roubaisien qui a nom Nadaud voit son œuvre *Les Miettes poétiques* appréciée justement par une plume fine et spirituelle.

Après avoir parlé de différents volumes de vers, M. Charles Canivet s'écrie :

« J'ai mis en réserve, pour la bonne bouche, les *Miettes Poétiques* de Gustave Nadaud, également publiées par Jouaust. Je ne sais pas d'esprit plus fin et plus français, sous un air de plus charmante bonhomie. St notez que ce chansonnier, dont l'œuvre est considérable et si variée, est un moraliste de premier ordre. Seraient-elles passées inaperçues, ces *Miettes Poétiques*, qui méritent d'être si remarquées, que les appréciations m'en ont échappé. J'aime mieux croire qu'on s'y est mis tard, comme moi, et que ce petit livre sera jugé comme il mérite de l'être. Tout Nadaud est là-dedans, et cela me semble tout à fait naturel, car je m'imagine que la plupart de ces pièces, brèves et condensées, ont été retrouvées et recueillies par lui, sur des pages d'album dont les plus anciennes ne doivent pas être précisément récentes, ce qui n'ôte rien à la fraicheur des pensées. Je ne pense pas que, dans notre littérature contemporaine, il y ait écrivain plus original. Nombre de ses chansons sont de véritables chefs-d'œuvre de fond et de forme, et ce n'est pas lui qui s'est jamais résigné au couplet de facture. Et il ne faut pas oublier que, ses chansons, c'est lui qui les met en musique et qu'il les dit, plutôt qu'il ne les chante, avec un art parfait. Les perles sont nombreuses dans ce petit écrin de *Miettes Poétiques*, et l'esprit y est semé à pleines mains, sans méchanceté mais avec une incomparable humour, le long de ces quelques pages de quatrains qui semblent écrits au courant de la plume, tant ils sont pleins de naturel, et semblent pleins de facilité. Exemple :

> Ci-gît un pauvre photographe
> Qui vécut souffrant et perclus;
> Il avait fait son épitaphe ;
> « Ne bougeons plus ! »
>
> Connaissant ma faiblesse extrême,
> J'ai mis mon bien en viager,
> Afin de le mieux protéger
> Contre moi-même.
>
> Nous sommes citoyens du monde :
> Et vous ? Répondez franchement.
> — Que voulez-vous que je réponde ?
> Je suis Français tout bonnement.
>
> L'honneur, mot plein, chose parfaite,
> N'a point de degrés ici-bas;
> On n'est pas plus ou moins honnête;
> On l'est, ou bien on ne l'est pas.
>
> Tu prétends, ami, que nous sommes
> Issus des *singes*; mais conclus :
> S'ils étaient devenus des hommes,
> Les singes n'existeraient plus.

Ce sont là des jeux pour Gustave Nadaud, et j'admire, plus que qui que ce soit, la constante et inépuisable verve de ce chansonnier toujours jeune, qui promène, un peu partout, sa douce philosophie, et que l'on retrouve toujours en possession de nouvelles et charmantes inspirations. Est-il rien de plus vrai, de mieux dit, que cette boutade, où l'ironie de brave homme, si je puis m'exprimer ainsi, se mêle à la résignation ?

> Elle était belle comme un cœur
> Mais, selon l'adage moqueur,
> Tout passe.
> Comme un insensé, je l'aimais;
> Peut-être m'aima-t-elle; mais
> Tout lasse.
> Le fil s'était si bien usé
> Qu'en fin de compte il s'est brisé :
> Tout casse.

Cette note là, communicative et très sympathique, se rencontre en nombre d'endroits des *Miettes poétiques*. Je dirai même que beaucoup de ces miettes sont d'excellents morceaux ayant pour eux, chose bien difficile à réaliser, la brièveté et la concision. Et quel bon langage, et si parfaitement français ! N'importe où nous aurions le livre, nous en rencontrerions la preuve. Mais je choisis, presque au hasard de la rencontre, ce petit chef-d'œuvre : *Le Miroir brisé*.

> Un homme, je me trompe, un sultan s'il vous plait,
> Se regardait dans une glace.
> La glace étant fidèle, il se trouva fort laid.
> Que voulez-vous qu'un sultan fasse ?
>
> « Imposteur ! (c'est, je pense, au miroir qu'il parlait)
> Tu vas expier ton audace ! »
> Il le brise et revoit chaque éclat qui volait
> Lui faisant la même grimace.
>
> L'homme injuste parfois croit avoir oublié
> Le remords vigilant qu'il écrase du pied.
> Il marche dans sa confiance.
> Malgré son air calme et son rire moqueur,
> Il retrouve toujours, avec les yeux du cœur,
> Les morceaux de sa conscience.

N'est-ce point d'une pensée très juste et d'un tour très spirituel et très particulier ? Que de poètes, en possession, je ne dirai pas de la renommée, mais de l'admiration des fidèles, sont réellement au-dessous de ce vieux soldat de la poésie, resté si correct et si français, et dont nombre de chansons et de pièces survivront, pendant de longues années, à tant de choses plus retentissantes, pièces d'artifices qui étonnent, mais qui s'évanouissent, à peine allumées. A côté de Nadaud, je ne vois plus de chansonnier digne de ce nom ; c'est le dernier paladin de la chanson jusqu'à nouvel ordre, et d'une chanson qui lui appartient, que nul n'a faite *avant lui, et que personne n'imitera. La* plupart de celles qu'il a composées ont une marque personnelle qui en fait souvent de véritables poèmes, On ne l'a pas assez dit et c'est pour cela que je me lasse pas de le répéter.

Charles Canivet

Les conférences de Mme Alting-Mees (de Londres) à la Bourse. — Nous avons été conviés, lundi, à une conférence privée qui nous a semblé aussi originale qu'intéressante.

Il s'agissait de l'application du gaz dans toutes les combinaisons culinaires, et il va sans dire que les dames étaient venues nombreuses, entendre la conférence de Mme Alting-Mees.

On n'ignore pas que l'Angleterre est par excellence le pays du gaz. Nos voisins d'outre-mer, gens pratiques, aiment les choses faites bien et rapidement; c'est pourquoi, depuis longtemps déjà, la cuisine au gaz se fait régulièrement dans les meilleures familles anglaises. Madame Alting-Mees, qui est non seulement une bonne conférencière, mais ce qui ne gâte rien, un cordon bleu émérite, a passé sa vie à étudier les bienfaits du gaz, et le moyen de s'en servir dans tous les actes de l'existence. Elle a cherché lundi, et y a parfaitement réussi, à nous prouver que, contrairement à certains préjugés, la cuisine au gaz se fait très bien, grâce aux appareils perfectionnés mis actuellement à notre disposition.

La salle de la Bourse, présentait un aspect très original. L'estrade de Madame Alting-Mees était transformée en une élégante cuisine. Sur la table qui fait face au public, s'étalaient rotissoires, four à gaz et fourneau de cuisine.

A côté de ces instruments, toute une série de victuailles; poulets, pigeons, cotelettes, beeftecks, œufs, etc., etc.

Cet appareil singulier a le don d'étonner l'auditoire qui se demande si c'est un cours d'art culinaire que l'aimable anglaise doit nous faire. Il n'y a aucun doute à cet égard ; c'est bien, en effet, de cuisine qu'on va nous parler, mais ne nous trompons pas... de cuisine au gaz.

Pour donner à ses paroles plus de... consistance, Madame Alting-Mees fabrique devant nos yeux différents plats dont l'aspect tout à fait réjouissant met les assistants en appétit. C'est d'abord, un joli pâté de pigeons, doré, croustillant, qui bien que cuit dans un four à gaz, ne répand

---

FEUILLETON DU 5 JUIN 1889. — N° 54

LA CHAMBRE ROUGE

Par Pierre ZACCONE

DEUXIÈME PARTIE

LE CŒUR DE BERTHE

X

— Est-ce que tout ce qui s'est passé depuis quelques mois a altéré l'amour profond et fort que je vous ai voué ? est-ce que, vous-même, vous ne m'aimez pas comme au premier jour ? Vous le nierez en vain. Tenez ! quand je serre ainsi vos deux mains dans les miennes, quand mon regard rencontre le vôtre, tout me dit que nous sommes indissolublement liés et que nous nous retrouverons fatalement toujours, dans la vie comme dans la mort ! Vous m'avez aimé, disiez-vous ; eh bien ! vous m'aimez encore ! Je le vois, je le sens, Berthe ; car, si cela n'était pas je n'aurais pas survécu à notre séparation !

Berthe écoutait, l'œil ardent, la poitrine soulevée, mordant ses lèvres, plongeant avec une sorte d'ivresse pleine d'oubli son regard dans celui de Paul.

— Paul ! balbutia-t-elle à demi évanouie.

— Vous m'aimez ?... murmura le jeune homme en se penchant à son oreille.

— Oui ! oui ! je vous aime !... Eloignez-vous !

— Je pars... mais je vous reverrai ?

— Bientôt !

— Demain ?

— Peut-être.

— Eh bien, à demain, Berthe ; et Dieu veille sur vous, qui êtes mon bonheur et ma vie !

XI

Le 15 octobre est une date célèbre dans les annales de Morlaix...

C'est l'époque de la *foire haute*, une fête bien connue à laquelle on accourt de tous les coins des cinq départements de la Bretagne.

Pendant trois jours, c'est une animation, une cohue indescriptible, la ville est envahie par les contingents des clans bretons les plus réfractaires à la civilisation, qui apportent pendant quelques heures, dans la jolie sous-préfecture si moderne, les bizarres éléments d'un état social disparu depuis plus d'un demi-siècle : la mêlée des costumes est des plus pittoresques. Malheureusement ils se font plus rares d'année en année ; on ne les voit reparaître que dans les circonstances exceptionnelles, et l'on y retrouve de temps en temps quelque type remarquable de la vaillante race qui va s'abâtardissant et dont il ne reste plus beaucoup de spécimens à l'heure présente.

Ce sont les derniers descendants des anciens Celtes, chez lesquels on peut relever encore les qualités de force, de courage et souvent de fière et brutale indépendance qui leur ont été léguées par leurs sauvages ancêtres.

Dès le 6 octobre, le mouvement commence.

Ce sont d'abord les marchands forains qui viennent prendre possession de la *Grande place*, aujourd'hui place Thiers, et de la place des *Jacobins*, pour y construire leurs baraquements. Bohémiens du commerce et de l'industrie, vivant au jour le jour, tantôt ici, tantôt là, la joue hâlée par le grand air et le soleil, formant une population à part, d'un type spécial, ne se mêlant jamais à la population autochnone. Ils s'en vont, comme ils sont venus, sans laisser d'autre trace de leur sejour que les détritus et les immondices qui marquent la place qu'ils ont occupée.

Ce sont ensuite les saltimbanques, bateleurs et autres, montreurs de phenomènes qui échappent à toute classification, et dont la clientèle se recrute surtout parmi les paysans naïfs, les militaires et les bonnes d'enfants.

Pendant les premiers jours, c'est un bruit assourdissant de coups de marteaux, de grincements de scies, de cris, d'interpellations ; c'est à qui arrivera premier dans la construction de sa baraque ; les conversations vont leur train, ainsi que les appréciations sur la ville et ses habitants : tout cela dans une langue inconnue qui n'est pas encore le *volapuk*, mais qui pourrait lui servir d'échantillon.

Puis il y a encore le cirque traditionnel, et celui-là exerce une suzeraineté incontestée.

On attend un mois à l'avance ; on le promet en récompense aux enfants ; et quand il fait son entrée dans la ville, c'est dans toute la splendeur d'une cavalcade qui défile en plein jour avec son cortège d'écuyers et d'écuyères, de clowns et de palefreniers vêtus d'habits brodés d'or.

C'est une véritable fête pour les curieux et une réclame des plus fructueuses pour le cirque auquel cette exhibition assure de nombreuses représentations.

La municipalité, du reste ne se fait pas tirer l'oreille pour ajouter à l'éclat de la solennité.

La façade de la mairie, les deux quais sont splendidement illuminés par des cordons de gaz; les navires du port se pavoisent, les monuments publics arborent leurs drapeaux, et, le soir, la retraite aux flambeaux parcourt la ville, suivie d'une foule enthousiaste.

On était au 12 octobre.

Les étrangers commencent à affluer ; les hôtels regorgaient de voyageurs, qui le soir se répandaient dans tous les cafés de la ville.

Inutile de dire que le *Café de Bretagne* était le plus fréquenté : on savait que c'était là que l'on trouvait le principaux jeunes gens de la localité, et surtout que le jour de la *foire haute* venu, on y jouait avec frénésie.

Car il faut bien que nous ajoutions ce détail essentiel, c'est que pendant trois jours, du 14 au 16 du mois d'octobrd, grâce à la tolérance de la police, les cafés de Morlaix deviennent autant de petits Monte-Carlo !

Or, au *Café de Bretagne*, on jouait très gros jeu ; nul ne l'ignorait et cela suffisait pour attirer là tous les gens en quête d'aventures et de hasard.

Donc on était au douze.

Tous les habitués du café se trouvaient à leur poste : Durocher, Gervois, Pontis, Fontenette, le capitaine, et la conversation ne tarissait pas sur le programme des attraits offerts à la curiosité publique depuis pas mal de temps déjà, on ne parlait plus de Paul Didier ni de mademoiselle Gautier.

Ceci avait fait oublier cela.

Il n'était question que du cirque qui avait fait son entrée la veille, au milieu d'un grand concours de populaire et l'on discutait sur les avantages plastiques des écuyères les plus remarquées.

Fontenette lisait un journal et ne disait rien.

Quant au capitaine Bellegarde, il fumait en plaçant de temps à autre un mot dans la conversation générale.

A ce moment, la porte s'ouvrit et le petit Labadens parut.

On se retourna.

Labadens souriait.

— Ah ! ah ! il y a du nouveau ? dit Gervois dont les yeux brillèrent.

— En effet, dit Labadens d'un air de triomphe.

— Qu'est-ce donc? fit Durocher.

— Allons, ne nous fais pas languir, intervint le capitaine et dis-nous de quoi il s'agit.

— Eh bien ! répondit Labadens, je viens d'apprendre que, du 14 au 17, il va nous venir une troupe d'opérette.

— Pas possible ! exclama Pontis. Qui t'a dit cela ?

— Le secrétaire de la mairie, qui a reçu une lettre du directeur.

— Il annonce son arrivée

— Pour ce soir, train de neuf heures.

— Et que jouera-t-il ?

— *Giroflé-Girofla*.

— Enfin, que dit-on de la troupe et du directeur ?

Pierre ZACCONE

(A suivre.)

Voici les communes belges pour lesquelles l'affranchissement des lettres est de 20 centimes au lieu de 25 :

Antoing, Blandain, Comines, Celles, Courtrai, Dottignies, Gaurain-Ramecroix, Havines, Menin, Messines, Mouscron, Moorslede, Néchin, Neuve-Eglise, Taintignies, Templeuve, Tournai, Warneton, Warcoing, Wervicq, Ypres.